

# LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS EN CÔTE D'IVOIRE



**Monsieur OUATTARA Oumar**

**Secrétaire Général de l'Autorité Nationale  
de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)**

*Agir ensemble pour la transparence et l'équité dans les marchés publics*

# SOMMAIRE

- I. PRESENTATION DU PROJET DE DEMATERIALISATION**
- II. ETAT ACTUEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**
- III. DEFIS ET OPPORTUNITES**

# INTRODUCTION

Une part importante du Budget de l'Etat est exécutée à travers les procédures des marchés publics.

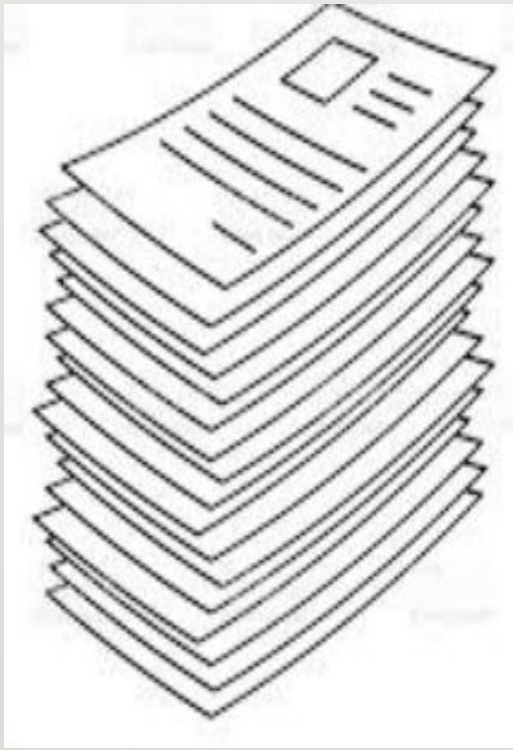
## ETAPES

Préparation des Opérations

Passation

Approbation

Exécution des marchés



## DIFFICULTES

Non-respect des délais réglementaires

Difficultés liées aux échanges d'informations et de documents

Problèmes d'archivage

D  
E  
M  
A  
T  
E  
R  
I  
A  
L  
I  
S  
A  
T  
I  
O  
N

Les réflexions engagées par le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat sur la mise en œuvre de la dématérialisation ont été initiées en janvier 2016.

Pour la mise en œuvre des activités du projet, un Comité Technique de suivi a été formé et s'est réuni toutes les semaines.

- Direction Générale des Marchés Publics (l'autorité contractante),
- Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) (assurant le rôle de maître d'ouvrage délégué) et
- Cabinet du Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

## 2 PHASES

**Phase 1:** Dématérialisation des procédures de passation impliquant les acteurs de l'administration, notamment:

- la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP),
- les autorités contractantes et les Cellules de Passation des Marchés publics
- Autorité de Régulation

**Phase 2 :** Le lancement interviendra à la suite de la phase I, devra intégrer à terme les acteurs privés, en l'occurrence les opérateurs économiques impliqués dans la gestion des marchés publics.

# PRESENTATION DU PROJET DE DÉMATÉRIALISATION

3 MODULES SERONT DEVELOPPES

**E-MARCHES  
PUBLICS**

**E- LEARNING**

**E-  
DECISIONNEL**

Le module « E-marchés publics » est spécialement dédié aux opérations de marchés publics.

Il prend en charge la planification des opérations de marchés et la préparation des dossiers d'appels d'offres (création, transmission, correction et validation).

De même, lors de la phase de passation, les différents procès-verbaux et rapports d'analyse sont pris en charge sur la plateforme.

### **AVANTAGES**

- 1. la célérité dans le traitement des dossiers,**
- 2. la réduction et la traçabilité des coûts des opérations des marchés**
- 3. la prévention des risques liés à la manipulation physique éventuelle des dossiers.**

## 1-1: LE MODULE E-MARCHES PUBLICS

Les fonctionnalités du **module** « E-marchés publics » portent sur :

**La phase de préparation aux différentes procédures (élaboration des PGPM, PPM, génération de DAO)**

**La phase partielle de la publication (programmations et publications des avis d'appel d'offres, téléchargement des DAO)**

**La gestion des requêtes dérogatoires (transmission de demandes, réception, traitement et réponses)**

**La phase partielle de passation des marchés (gestion des commissions, élaboration de PV d'ouverture et de jugement, génération synthèse d'analyse et rapport d'analyse, gestion de demande d'ANO, notification d'attribution et publication des résultats, réception des recours et réponses)**

**La phase partielle d'approbation (génération du projet de marché, numérotation, saisie des informations de signature et approbation, notification d'approbation de marchés)**

**L'archivage de documents électroniques générés dans le système ainsi que la prise en compte de documents physiques complémentaires numérisés.**



Le module « E-learning » est dédié à la formation des acteurs des marchés publics.

Des modules de formation structurés selon les niveaux de connaissance et des besoins des acteurs, ont été élaborés et rendus disponibles. Un système d'auto-évaluation est prévu à la fin de chaque module, permettant ainsi à l'apprenant de jauger son niveau de compréhension et de maîtrise du thème étudié.

### **AVANTAGES**

- 1. Accroître le nombre d'acteurs formés aux procédures de passation des marchés publics**
- 2. Assurer une formation permanente à l'effet de rendre le système des marchés publics plus dynamique et performant.**

### Le module « E-learning » contient :

La formation des acteurs

Les prérequis

L'auto-évaluation des acteurs

L'évaluation des acteurs à travers des modules spécifiques

L'organisation de tests d'aptitudes

Les statistiques des formations, évaluations et tests

Le module « Décisionnel » est consacré aux indicateurs et statistiques des marchés publics.

### **AVANTAGES**

- 1. Générer des tableaux de bord et de rédiger des rapports sur les opérations de passation de marchés publics.**
- 2. Suivre en temps réel l'évolution des indicateurs de performance du système ( Taux des marchés de gré à gré et des avenants, les délais moyens de passation des marchés par Ministère .**
- 3. Prendre des décisions adéquates pour l'amélioration du système des marchés publics.**

Le module « Décisionnel » permet notamment :

L'élaboration de tableaux de bord

L'élaboration de statistiques et d'analyses décisionnelles

La génération de rapports d'activités (diffusion)

### PHASE I:

E-Marchés - **Achevé et Déployé**

Systeme Intégré de Gestion des  
Opérations de Marchés Publics (SIGOMAP)

\*Il reste à intégrer le volet E-régulation

E-learning et E décisionnel - **Achevés  
mais non déployés**

\* mises à jour nécessaires: Ordonnance  
n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant  
Code des Marchés Publics

### PHASE II: **Non démarrée**

Les études de  
faisabilité seront lancées  
avant la fin de l'année 2021  
en étroite collaboration  
entre l'ANRMP, la DGMP  
et le Cabinet du Ministre  
du Budget et du  
Portefeuille de l'Etat.

### III-DEFIS ET OPPORTUNITES

- 1 Besoin de renforcement de la coordination avec les autres acteurs publics clés intervenant dans le domaine du numérique et de la modernisation de l'administration
- 2 Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la phase 2 qui nécessite des investissements lourds pour la sécurisation et le stockage des données pendant la phase de soumission des offres
- 3 Saisir les opportunités de collaboration avec la Banque mondiale dans le cadre du Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance de Services de base au citoyens (PAGDS)
- 4 Projet conçu et réalisé par des ingénieurs et experts de l'administration publique ivoirienne avec l'appui de firmes internationales

# MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION



[o.ouattara@anrmp.ci](mailto:o.ouattara@anrmp.ci)

Tél : 27 22 40 00 40

Fax : 27 22 40 00 44

[info@anrmp.ci](mailto:info@anrmp.ci)

[\*\*www.anrmp.ci\*\*](http://www.anrmp.ci)

*Agir ensemble pour la transparence et l'équité dans les marchés publics*